

Je suis élu

Autor(en): **Gaillard, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne



ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.

Compte de chèques 11.1160



ANNONCES :

Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

JE SUIS ELU

JUSQU'A son mariage, Richard, comme nombre de ses contemporains, s'est plus occupé de sport et de distractions variées que des affaires de la commune, du canton et de la Suisse ; non par parti-pris raisonné de ne s'engager sur aucune galère politique par crainte d'être un mauvais rameur, mais plutôt par indifférence et laisser-aller ou mieux encore par amour de sa jeunesse, de son indépendance et de toutes les libertés qu'il s'octroyait. Il y entraît naturellement un brin d'égoïsme, de cet égoïsme inconscient de la vingtième année, qui n'est qu'une prolongation de celui de l'enfance. Vivre pleinement, vivre sainement, joyeusement, l'esprit libre, avec le moindre souci des gens et des choses, des questions politiques ou sociales, fut son programme.

En 1929, lors du renouvellement des autorités communales, il était encore en pleine lune de miel et il songeait à bien autre chose qu'à un siège quelconque au conseil, pas même au beau titre de cardinal. Et Justine, sa femme, ne s'en plaignait pas ; elle voyait avec satisfaction baisser son enthousiasme pour le jeu du ballon et se gardait bien de le ranimer.

La paternité venue, le bonheur bien assis au foyer, Richard se sentit quelqu'un, avec le besoin de le faire constater. Il avait des idées, du bon sens, des connaissances modestes, mais solides ; il pourrait rendre quelques services à la communauté, cela élargirait son horizon. Il n'avait songé qu'à ses droits de citoyen, il était bientôt temps d'en remplir mieux les devoirs. Sa femme applaudit des deux mains et son approbation le décida à se laisser porter candidat par l'assemblée préparative du 10 novembre dernier.

De voir son nom imprimé lui donna une sensation non encore éprouvée et lui insuffla un intérêt de bon aloi pour le ménage communal, bien plus compliqué que le sien. Il vota. Il n'avait jamais ressenti à ce point son pouvoir souverain et il risqua de voter pour lui-même, ce qui l'aurait rendu ridicule : on avait tant recommandé de ne pas panacher pour ne pas favoriser le parti adverse, peu nombreux mais diablement actif, que son zèle démocratique s'était décuplé.

Il rentra tout glorieux au logis après le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats.

— Victoire ! s'écria-t-il. Tu vois, ma chère, un conseiller.

Justine, qui préparait un bon souper, essuya ses mains à son tablier de cuisine, les appliqua sur les épaules de son mari pour l'attirer à elle, et se dressant sur la pointe des pieds, elle fit claquer deux gros baisers sur les joues fraîchement rasées. Reculant ensuite de deux pas, elle esquissa une révérence dix-huitième siècle, en disant d'un ton de fierté malicieuse :

— Salut et honneur au nouveau conseiller !

Et, changeante, curieuse, elle questionna :

— Ainsi, tu es sorti sans ballottage au premier tour ?

— Et en bon rang, encore : avant Pierre, Charles, Jules, les anciens, qui ont pourtant fait leurs preuves ! J'étais mal à mon aise en leur présence, tout à l'heure.

— Le résultat ne m'étonne pas, moi, et tu serais sorti en tête de liste que j'aurais trouvé la chose naturelle. Le scrutin n'est pas aveugle et la voix populaire s'égare moins qu'on ne pense.

— Enfin, la chose est claire, je suis élu. Il importe maintenant d'être à la hauteur de mes nouvelles fonctions, et je ne suis pas aussi sûr de moi que je croyais. J'éprouve certaine crainte... sans compter le poids de ma part de responsabilité future.

— Tu ne vas pas devenir chagrin, au moins. On se fait à tout. C'est le premier pas qui coûte. Dis-toi seulement qu'un peu de pratique aura raison de tes doutes.

— Je t'entends. Pour agir, pour parler même, je m'en tirerai sans trop de peine ; c'est les rapports écrits que je redoute. Coucher des idées sur le papier, n'est pas mon fort ; ce n'est pas la même chose que les lancer en l'air ; les aligner correctement, les coordonner, comme on dit, les rendre claires et significatives, sans enfreindre la logique et la grammaire, n'est rien moins que facile.

— Tu m'écrivais si joliment quand nous étions fiancés.

— Tu m'inspirais et c'est le cœur qui rédigeait. Il ne sera plus question de sentiment, mais de raisonnement, d'intelligence...

— Tu n'en manque pas. Au surplus, je ne demanderai pas mieux que de t'aider ; je me préparerai ainsi au rôle de citoyenne que nous autres, femmes, nous finirons bien par conquérir.

— Vraiment, tu es plus crâne que moi ; tu ne doutes de rien et tu m'as l'air de nourrir des ambitions à mon égard...

— Pourquoi pas ? Le conseil communal conduit à la municipalité, la municipalité à la charge de syndic, et de syndic on saute facilement à la députation.

— Eh ! là, pas si vite, quoique la hiérarchie soit respectée ! Tu tiens donc à me voir désertier le foyer le plus souvent possible et tu ne demandes même pas si cela me conviendrait ?

Avec une petite moue de femme choyée, Justine avoue :

— Me vois-tu madame la syndique. Je saurais tenir mon rang et te faire honneur.

— J'en suis sûr, mais les rapports, les lettres d'affaires, les préavis !... Je crois que pour notre bonheur à tous deux, il vaut mieux rester où nous en sommes.

A. Gaillard.



FAUT LA REIMPLIÀ

LO metî que l'avâi à fére Metsî Cougnefricot n'étâi pas trâo pénabllio, quand bin l'avâi dou chantier à li tot solet : lo motî (église) et lo cemetîro. Eh vâi ! l'étâi tot ein on iâdzo croque-moo âo cemetîro et marelhî. Dèvessâi crosâ lè fôusse — onna dizanna per annâie, hormi quand lâi avâi la grippa — à tant la crojâ ; et pu l'avâi tote lè couson dâo prîdzo. Stausse dâo menistre étant rein dè coute lè sinne, que desâi. Quand lo motî étâi plliein quemet on âo et que lo menistre l'avâi bin dè-vesâ, lâi avâi dâi iâdzo dâi dzein que vegnant dere grand maci âo prîdzâre. Cougnefricot re-cliamâve assebin lè remachement et lâo desâi : — Clli biau prîdzo, l'è bo et bin mé que l'è sounâ. Grelotte ! faillâi lâi sè trovâ, âoque ? Cougnefricot n'avâi pas rein qu'à breinnâ lo

guelin. Faillâi assebin manèyi la remesse et lo bernâ, etsâodâ lo motî et, aprî lo prîdzo, passâ permi lè banc po fére la colletta po lè pouro, avoué on bounet à moutset âo bet d'onna ber-cllire.

Metsî fasâi bin son commerce et l'étâi à bragâ, quand bin, quauque coup, restâve onna vouarba âo cabaret.

Quand lâi allâve, bevessâi duve rachon : 'na petite botolletta que, quand l'étâi vouîda, desâi : *Faut la reimpliâ !* L'étâi tot, mâ l'étâi prâo po que, justo quand faillâi, la carbatîere lâi diesse :

— L'è fini ! Faut la reimpliâ, Metsî ?

— Oi, faut la reimpliâ !

L'étâi soveint dinse et prâo quemoudo, n'ète pas veré clli :

— L'è fini, Metsî !

— Oi, faut la reimpliâ !

Seimbllic que n'è rein çosse. Eh bin ! vo z'allâ vère.

Onna demeindze, âo prîdzo, l'étâi venu onna fremelhîre de dzein. Cougnefricot l'étâi setâ âo banc vè lo régent. S'è-te pas eindroumâ tandu lo prîdzo. Quand lo menistre l'a zu fini, que l'harmonioume djuvive on petit refredon peindeint la colletta, Cougnefricot droumessâi adf. Lo régent, que lo vâi, couchie lâi dere que l'étâi lo moment de preindre lo bounet à moutset po la colletta et lâi fâ dinse :

— L'è fini, Metsî !

Et Cougnefricot que s'è cru autra part, l'a fé ein onna bramâie :

— Eh bin ! *Faut la reimpliâ !*

Marc à Louis.

Crainte vaine. — Madame Dubois, à son fils — douze ans — qui rentre du collège :

— Sur quel sujet vous a parlé le professeur, aujourd'hui ?

— Sur l'amour !

Stupéfaction de la maman.

— Ah ! Et... que vous a-t-il dit ?

— Que c'était un des plus grands fleuves de l'Asie.

Madame Dubois respire, rassurée.

SOUS L'HORLOGE D'OUCHY

(Suite et fin)

La convention passée entre l'Inspecteur des bâtiments et Conod fit l'objet d'un préavis de la municipalité du 25 septembre 1874 que le Conseil communal accepta le 9 octobre suivant :

« Si l'expérience réussit, et il y a lieu de l'espérer, le village d'Ouchy sera pourvu à peu de frais d'une excellente horloge. Si l'expérience ne réussit pas, la dépense pour la commune (en tout fr. 3700) sera des plus minimes », disait la commission bienveillante, approuvée par les conseillers.

Enfin, voilà l'horloge installée. On fit appel aux bons offices du serrurier Amy et de son fils Charles. Impatient de faire entendre à la population le son de la cloche, ce dernier sonna lui-même midi avant que le marteau de l'horloge pût le faire de lui-même le jour suivant.

Hélas ! on ne tarda pas à s'apercevoir que si la nouvelle horloge faisait bien dans le paysage, elle n'était pas d'une régularité exemplaire. Deux ou trois minutes après avoir sonné l'heure, ses aiguilles se déplaçaient brusquement pour venir se poser sur des vingt minutes où, après avoir fait un séjour plus ou moins prolongé, elles repre-